

SERVICES NOUVEAUX CITOYENS

Sous l'enseigne

Groupement des Nouveaux Entrepreneurs Citoyens



Le Groupement apporte :

- **Des concepts**, savoir-faire, marques, références, systèmes techniques procédés constructifs, architecture et marketing spécifique
- **Des marques** déposées INPI, déclinées à partir des labels, marques et procédés cités en annexe
- **Une communication** nationale via le serveur NC : nouveauxcitoyens.fr et www.bioenergies-construction.com , partenaire de NC.
- **Des technologies** et systèmes domotiques propres, connectés combinés avec des services à l'habitat et aux habitants, à titre individuel et collectif
- **Des procédés**, équipements et services labellisés spécifiques aux concepts du groupement
- **Une centrale d'achats** des composants constitutifs du procédé constructif et des services propres du groupement
- **Un réseau commercial** générateur de demandes et de commandes
- **Des formations** généralistes, marketing, technique, commerciale, DRH, imprégnées de l'éthique des nouveaux Citoyens.
- Des marchés complets de grandes tailles pour le compte du groupement
-

LE PARTENAIRE FRANCHISE « PF » s'ENGAGE à :

- Appliquer et respecter loyalement le contrat de partenariat-franchise
- Exploiter les fiches contacts suivant les consignes particulières
- Rendre compte de ses agissements par une note synthétique mensuelle permettant d'optimiser les efficacités réciproques
- S'approvisionner exclusivement chez GC pour tous les composants, matériaux, services figurants au catalogue GC sur site NC ou Bioénergies,
- Utilisera le site de téléachat et respectera les modalités générales et particulières
- Proposera exclusivement à tous ses clients les services, systèmes constructifs, offres de toutes natures proposées par la centrale d'achats NC aux conditions économiques et de mise en œuvre recommandées par NC.
- Participera aux stages de formations ou séminaires d'animations, salons de son secteur et manifestations de cohérence du groupe

Modalités Générales :

- L'affectation du secteurs géographiques est laissée à l'appréciation de NC
- Tous clients engagé avec un PF conserve ce client sauf refus du client, pour des raisons à présenter .
- Le volume de fiches contacts est laissé à l'appréciation de NC en fonction des structures du PF et de ses capacités à traiter

- Les modalités de paiements sont celles de la centrale d'achats, toutes dérogations doivent être confirmées par écrit par NC.
- D'éventuels accords entre PF et membre du groupement doivent transiter par l'arbitrage de NC
- La labellisation du PF est laissée au libre arbitre de NC, qui pourra retirer l'agrément en cas de dérive grave non résolue par une procédure amiable.
- Tous contentieux seront traités par une procédure de conciliation
- En cas d'arrêt ou cessions d'activités du PF, NC devra valider le transfert de l'agrément au nouvel exploitant PF
- Toute la communication, documents techniques, commerciaux, etc sont du ressort exclusif de NC, des modalités d'usages sont contractualisées par l'accords des parties. Des initiatives de PF sont souhaitées et soumises à NC
- Le PF s'engage à appliquer loyalement les règles de NC, les recommandations d'applications , la tarification recommandée, la cohérence de ses prestations et conditions avec celles préconisées par NC afin d'éviter les disparités entre les secteurs de différents membres du GC , une pratique prédatrice, des attitudes préjudiciables au groupement sont justifiable d'une exclusion décidée en dernier ressort par NC.

CONDITIONS FINANCIERES de l'accord :

- Acceptation des présentes conditions générales
- Paiement d'un droit d'entrée proportionnel
- Paiement d'une redevance mensuelle de participation à la mutualisation des services commerciaux, communication, R & D,

Les droits et redevances sont arrêtées en fonction de la surface territoriale du PF, du nombre de personnes employées et de son CA. Définis par les conditions particulières annexées et révisable au prorata du personnel et CA trimestriel communiqué par PF à NC.

Bon pour accord, lu et accepté :

Date : _____

Le PF du groupement : l'entreprise : _____

Nom du dirigeant : _____

Adresse : _____

Pour le groupement : le directeur général

Pierre Mumbach .
ou par délégation :